REAGJIR

Décryptage par les jeunes généralistes

Paris, 13 décembre 2017. Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a fait connaître cet après-midi son avis sur les déserts médicaux. **ReAGJIR, le syndicat qui rassemble et représente les jeunes généralistes (remplaçants, jeunes installés et chefs de clinique), se réjouit de la majorité des préconisations recommandées par le CESE.**

Les bonnes idées du CESE

Une étude de la DREES en mai 2017 fait état d'un résultat préoccupant pour les Français : 8% d'entre eux réside dans une commune sous-dotée en médecins généralistes (moins de 2,5 consultations par an par habitant). «***Nous comprenons évidemment l'inquiétude des Français face au manque de médecins.*** », explique le Dr. Yannick Schmitt, Président de ReAGJIR. «
Nous nous réjouissons que le CESE, après la Cour des comptes, s'empare de ce sujet pour essayer d'améliorer notre système de soins et répondre à la préoccupation de nos concitoyens.

Favoriser l'installation des médecins libéraux en se penchant sur la population étudiante est une excellente idée
: diversifier le recrutement des étudiants en médecine en favorisant la mixité sociale et géographique, instaurer des stages en médecine libérale, multiplier les contrats d'engagement de service public (CESP) qui garantissent une bourse aux étudiants contre une installation en zone sous-dotée une fois formés pour une durée équivalente à celle de l'octroi de cette bourse… Parmi les autres recommandations évoquées pour une meilleure offre de soins, la délégation de tâches, le développement de la télémédecine et la diversification des modes de rémunération sont aussi des mesures que nous soutenons à ReAGJIR.»

Des recommandations intéressantes mais qui ne vont pas assez loin

«Parmi les mesures proposées, l'accompagnement à l'installation est une dimension insuffisamment prise en compte : ***inciter les médecins à s'installer via l'augmentation de contrats PTMG*** *(garantissant entre autres un revenu minimum pendant les deux premières années d'exercice),*

la mise à disposition d'un local
, l'aide à trouver un emploi au conjoint, la mise en place d'un portail d'accompagnement en ligne seraient autant de dispositifs pertinents à mettre en œuvre rapidement. Chaque année, 1000 médecins généralistes partent en retraite sans être remplacés et cette baisse va se poursuivre jusqu'en 2025. Il y a donc urgence.»,
précise le Dr. Yannick Schmitt.

«*Par ailleurs,* ***un sujet n'est pas du tout évoqué bien qu'il ait un impact direct majeur sur l'installation des jeunes généralistes : leur protection sociale*** *. Nous pensons qu'il est fondamental de se pencher dessus et de pouvoir protéger les médecins dès leurs débuts pour un exercice serein et une installation réussie. En complément de ces mesures individuelles, la multiplication de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) est évoquée, sous statut libéral ou salarié. C'est*
une bonne chose d'accroître le nombre de MSP
, d'autant que l'exercice de groupe et la pluriprofessionnalité sont deux désirs des jeunes généralistes, mais il faut simplement ne pas perdre de vue qu'une MSP est un projet qui se construit avec les professionnels de santé dès le départ et que
ce n'est pas la réponse à tous les problèmes de désertification médicale
: centres de santé, regroupement en cabinet sont aussi parfois la solution pour un territoire donné.»

Non au conventionnement sélectif !

Une fois encore, le conventionnement sélectif est évoqué. «*Le CESE pense pouvoir ainsi réguler la répartition des professionnels de santé sur le territoire lorsqu'ils sont conventionnés en secteur 2. Si la démographie médicale des médecins généralistes diverge de celle des autres spécialités, cette mesure* ***en verrait néanmoins un message symbolique très négatif aux étudiants en médecine pour qui un des rares avantages à s'installer en libéral est la liberté d'installation***
. En revanche, la promotion de consultations avancées, c'est-à-dire permettre aux spécialistes de consulter un jour par semaine loin de leur cabinet habituel, dans les territoires les plus en difficultés nous parait être une bonne idée.»
, conclut le Dr. Yannick Schmitt.

A propos de ReAGJIR – www.reagjir.com

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les chefs de clinique en médecine générale. Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire. Régulièrement les Rencontres Nationales de ReAGJIR à Avignon sont l'occasion de rassembler en un même lieu tous les acteurs de santé pour un temps de réflexion, d'entraide (ateliers pratiques), de partage et de convivialité. La 6ème édition s'est tenue les 7 et 8 décembre 2017 au Palais des Papes, à Avignon.